

(A)

(N° 191.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 1^{er} MAI 1848.

Rapport de la Commission des Naturalisations, sur la demande de Naturalisation ordinaire du sieur Thomas Arnold Kessels, ancien sergent, actuellement sous-brigadier des Douanes, à Westcappelle (Flandre Orientale).

(Voir le N° 419 de la Chambre des Représentants, session 1844-1845.)

MESSIEURS,

Le pétitionnaire est né à Gouda (Hollande), le 24 octobre 1804. Son père était fournisseur de l'armée hollandaise, et s'était marié à Bruxelles en 1795. Après avoir servi comme militaire, il est entré dans la douane.

Après la révolution, il a pris service dans l'armée belge, et en est sorti comme sergent en 1842. Il est rentré alors dans le service de la douane, et il est sous-brigadier à la résidence de Coyeghem, Flandre Occidentale.

Élevé en Belgique, il y a passé sa vie, ayant été sous le royaume des Pays-Bas en garnison à Nieuport.

Il a les certificats les plus honorables et les renseignements des autorités lui sont très-favorables.

Sa demande de naturalisation ordinaire a été prise en considération dans la Chambre des Représentants, par 43 suffrages contre 36.

Le Marquis DE RODES, Rapporteur.